



The PROPELLER CLUB PORT OF PARIS

INTERNATIONAL PORT N° 151

TO PROMOTE FURTHER AND SUPPORT THE MERCHANT MARINES
TO PROMOTE COMMERCE, PUBLIC RELATIONS AND CULTURAL EXCHANGES
Member of the Propeller Club of the United States
Member of European Propeller Club Association

COMPTES RENDUS ***ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE***

Lundi 25 Juin 2018 aux Vedettes de Paris
(Port de Suffren)

Président : Jean-Philippe CASANOVA

COMPTE RENDU
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
Lundi 25 Juin 2018 aux Vedettes de Paris

Le Président ouvre la séance et passe ensuite à l'examen de l'ordre du jour qui a été circularisé à l'ensemble des membres le lundi 8 Juin 2018, en même temps que le compte-rendu de l'AGO du 19 Juin 2017.

Il rappelle que cette AG sera suivie d'une conférence animée par l'association Ad Augusta sur le thème « La mer pour se reconstruire ».

1. Signature des feuilles de présence.

L'ensemble des participants est convié à signer les feuilles d'émargement et de présence.

2. Décompte des présents et pouvoirs, vérification du quorum.

- a. Nombre de membres (à jour de leur cotisation) : **34** - quorum : **17**
- b. Nombre de présents : **10**
- c. Nombre de pouvoirs : **18**
soit, **28 participants présents ou représentés.**

Le quorum étant atteint l'Assemblée Générale ordinaire est déclarée ouverte.

3. Composition du Bureau de l'AG :

- a. Président de Séance : Jean-Philippe CASANOVA, Président du Propeller Paris
- b. Secrétaire : Xavier GALBRUN, Past president, Secrétaire du Propeller Paris
- c. Scrutateur : Mathilde POLLET, Trésorière du Propeller Paris

4. Approbation du compte-rendu de l'AGO du 19 Juin 2017

Le compte-rendu de la précédente assemblée 2017 a été re-circularisé pour approbation en même temps que la convocation officielle. Il est soumis au vote pour approbation.

Résolution N° 1 :

« Le compte rendu de l'Assemblée générale 2016 est approuvé ».

ADOPTÉ à l'unanimité

5. Rapport financier de la Trésorière, approbation des comptes & quitus

Présenté par Mathilde POLLET, Trésorière.

Le rapport fait l'objet d'une courte présentation (voir pièce annexée au PV). Compte tenu de sa taille, le club n'est pas soumis à comptabilité. Le détail des opérations est suivi sous forme d'une simple balance et est à disposition des membres sur simple demande.

Le retour des membres après l'appel de cotisation fait l'objet d'une réelle déception en dépit de relances très fortes. Le Club a ainsi perdu 4 membres supplémentaires malgré une assistance soutenue à chaque session, notamment de la part de non-membres.

Le Président et les membres du board font état de leur inquiétude sur le devenir du Club en l'absence de nouveaux recrutements.

Quitus est demandé sur les comptes de l'exercice 2016/2017 et le rapport soumis au vote.

Résolution N° 2 :

« Les comptes de l'exercice sont approuvés et quitus est donné au Board et au trésorier ».

ADOPTÉ à l'unanimité

6. Rapport du Président :

Le rapport d'activité est remis en séance (voir document joint en annexe).

Après sa présentation, le document a fait l'objet de plusieurs échanges avec la salle.

Aucun vote n'est requis en l'espèce.

La question du recrutement de nouveaux membres est de nouveau évoquée. Est longuement débattue l'idée de reprendre une enquête téléphonique auprès de l'ensemble des membres ainsi que des non-membres régulièrement présents, afin de mieux appréhender les raisons qui les motivent. De même il est proposé à l'Association partenaire Hydros de devenir membre *corporate*.

Sur ces deux propositions, le principe en est adopté pour action à la rentrée.

Il est également convenu de diffuser le programme des sessions pour info six mois à l'avance pour mieux fidéliser les participations. Est également lancée et soumise au débat la possibilité de créer un statut de *Membres bienfaiteur*.

7. Fixation des cotisations 2018 / 2019 - mesures promotionnelles / Restauration.

● **Fixation des cotisations**

Il est proposé que le montant des cotisations annuelles pour l'exercice 2018 / 2019, après avoir été revu à la baisse il y a maintenant sept ans, soit maintenu à son niveau actuel, à savoir 150 € pour les membres actifs, 100 € pour les membres retraités et 500 € pour les membres « Corporate ».

Il est rappelé que le principe du droit d'entrée a été supprimé définitivement lors de l'AG du 26 Juin 2012 afin de promouvoir le développement du Propeller Club de Paris.

Membres honoraires : Dans des conditions exceptionnelles liées aux services rendus ou à la notoriété de l'impétrant, le board du Propeller Club de Paris peut être amené à désigner, au sein du club, des membres honoraires non tenus au versement de la cotisation. Les membres honoraires ne disposent pas du droit de vote.

Résolution n°3 :

« Maintien des cotisations au niveau actuel »

ADOPTÉ à l'unanimité

● **Mesures promotionnelles (Rappel)**

Il est proposé de renouveler les mesures promotionnelles adoptées lors de l'Assemblée Générale du 26 Juin 2012 et confirmées depuis lors de chaque Assemblée générale :

« Tout nouveau Membre entrant au Propeller Club de Paris à compter du mois de Septembre de l'année n-1 acquitte une cotisation valable également au titre de l'ensemble de l'année n.

La cotisation annuelle due pour les membres actifs adhérents du Propeller Club de Paris est réduite de 50% sur justificatif, pour les membres retraités ou au chômage de longue durée ».

Résolution n°4 :

« Renouvellement des mesures promotionnelles adoptées en 2012 »

ADOPTÉ à l'unanimité.

● Restauration

Sous réserve des modifications susceptibles d'intervenir dans les conditions fournies par le prestataire de restauration, le prix des repas pour les non-membres reste fixé à 50 € et demeure à 45 € pour les membres actifs et à 25 € pour les journalistes.

Cette disposition ne fait pas obstacle à la possibilité, laissée à l'appréciation du board, d'inviter gratuitement des hôtes de marque dans le cadre de la promotion des intérêts généraux du Propeller Club.

Résolution n°5 :

« Le prix des repas des sessions ordinaires mensuelles est maintenu à son niveau actuel jusqu'au 31 Décembre 2018 ».

ADOPTÉ à l'unanimité

Annulations tardives (rappel). Après inscription valablement communiquée à un membre du board, toute absence ou empêchement, pour quel que motif que ce soit, doit être signalée au Secrétaire du Propeller Club de Paris (ou à un membre du board) dans les trois jours ouvrables précédant l'intervention.

A défaut le montant du repas reste intégralement dû, le Propeller Club étant facturé sur la base du nombre de participants communiqué 72 heures avant l'évènement.

Dès lors, toute annulation de dernière minute ne pourra être prise en compte et le repas sera facturé. Les cas de force majeure sont appréciés au cas par cas.

8. Composition du « Board

Conformément aux statuts :

« Le Conseil des officiers et Gouverneurs est composé de 6 membres minimum et 12 membres maximum. Le Conseil des officiers et Gouverneurs est élu pour une durée de 3 ans. »

En outre, il avait été convenu lors de l'AG 2015 de limiter le nombre de membres du Board à 7 représentants maximum.

Le Board des gouverneurs est actuellement composé de 6 membres,

Jean Philippe CASANOVA, Président 2017

Gilbert FIORI Vice-Président - 2015

Xavier GALBRUN Secrétaire Général - 2015

Mathilde POLLET, Trésorière - 2017

Emmanuelle TUDO PAGNIER, responsable communication - 2015

Eric BALE, Secrétaire-adjoint - 2016

Appel à candidatures :

- Officiellement les mandats de Gilbert FIORI, Xavier GALBRUN et Emmanuelle TUDO PAGNIER étant parvenus à leur terme, ils sont appelés à renouveler leur mandat.

- A défaut les membres du Propeller Paris sont invités à se déclarer pour compléter le board.

Emmanuelle TUDO PAGNIER fait part de sa volonté de quitter le board tout en restant membre. Ronan SEVETTE (DG UNIM) confirme sa proposition de rejoindre le board en remplacement d'Emmanuelle TUDO PAGNIER.

Cette proposition est acceptée et il est procédé au vote.

Résolution n°6 :

« Election des membres du board sur la base des candidatures déclarées ».

ADOPTÉ à l'unanimité

Le nouveau Board est ainsi constitué des membres suivants :

Jean-Philippe CASANOVA (2017), Gilbert FIORI (2018), Mathilde POLLET (2017), Eric BALE (2016), Ronan SEVETTE (2018), Xavier GALBRUN (2018).

Les fonctions précises de chacun seront officialisées lors d'une prochaine réunion du board à venir le 3 Juillet. Sans attendre les membres du board confirment la réélection de Jean-Philippe CASANOVA en tant que Président du Propeller Club de Paris.

L'ensemble des participants lui adresse ses félicitations et ses remerciements pour sa disponibilité et le travail accompli.

9. Relations avec les autres clubs

Un point rapide est effectué. Les relations avec les autres clubs sont variables. Elles sont excellentes avec le Club de Strasbourg où les échanges sont réguliers, notamment sur les interventions programmées souvent de concert, mais également pour la participation réciproque aux différentes sessions organisées.

Très bons contacts également avec le Club de Marseille, de même pour celui de Rouen ou du Havre dans lequel le Past president de Paris a eu l'occasion d'intervenir à l'automne dernier sur la manutention portuaire et ses nombreuses idées reçues.

10. Le site INTERNET du Propeller Paris

Un point de situation est fait par Emmanuelle TUDO PAGNIER sur l'état du site Internet du Club. Le site Internet a suscité un très gros travail de rénovation et de mise à jour dans les dernières années en lien avec notre prestataire Lucie Nove-Josserand.

C'est avant tout une sorte de vitrine pour le Club qui permet à la fois de s'informer sur les sessions qui ont été tenues, mais surtout il permet de connaître à l'avance les différentes sessions à venir et les thèmes qui seront traités ainsi que de s'y inscrire.

Il reste à la fois un moyen de gestion moderne pour le Club et un outil de prospection dans la recherche de nouveaux membres.

11. Promotion et marketing

Le sujet a été traité au point 6, lors de la présentation du rapport du Président.

La question de fond reste de trouver les moyens susceptibles d'augmenter le nombre des adhérents et de mieux cerner sans a priori les raisons susceptibles d'entraver le développement du Club.

12. Proposition et programme pour les événements 2018 / 2019

Le principe reste de s'en tenir à un maximum de six sessions par an (AG comprise) pour une question d'efficacité. Il est rappelé que chaque membre se doit aussi de proposer des idées.

Les propositions de date pour les sessions à venir, compte tenu des vacances scolaires seraient les suivantes :

- a) Vacances d'été rentrée le lundi 3 septembre 2018:
 - Intervention programmée le **Lundi 17 Septembre** 2018
Thème : *La Compagnie des Indes* – Luc Corlouer, écrivain et historien.
- b) Vacances de la Toussaint 20 Octobre au 5 Novembre 2018 toutes zones
 - Intervention programmée soit **Lundi 22 Octobre** 2018
Thème : *Les sous-marinières* – Amiral Delcroix.
 - Intervention le **Lundi 10 Décembre** 2018
Thème : *SOS Méditerranée* – Francis Vallat, président.
- c) Vacances de Noël 22 Décembre 2018 au 7 Janvier 2019 toutes zones
 - Intervention programmée **Lundi 28 Janvier** 2018
Thème : *Le musée de la Marine* – Vincent Campredon, Directeur.
- d) Vacances d'Hiver Zone C 23 Février au 11 Mars 2019
 - Intervention programmée **Lundi 11 Mars** 2018
- e) Vacances de Printemps Zone C 20 Avril au 6 mai 2019
 - Intervention à programmer
 - AG et débats à programmer

Les thèmes d'intervention proposés seront débattus en Board, puis annoncés et présentés sur le site Internet WWW.propeller-paris.com.

13. Questions diverses

Aucune question n'est présentée.

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée générale est levée à 12h 25.

Les participants sont conviés à partager un apéritif et à participer autour d'un buffet convivial à la conférence-débat présentée par l'association Ad Augusta, sur le thème :

« *La Mer pour se reconstruire* »

Xavier GALBRUN
Past President
Secrétaire du Propeller Club de Paris

P.J. Rapport d'activités 2017-18
 Rapport financier 2017-2018